

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02 Juillet 2018**

DATE DE LA CONVOCATION

22 Juin 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 43

Titulaires présents : 28

Pouvoirs : 8

Votants : 36

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit

Et le 02 Juillet à 19 heures 15,

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires :

Jean Paul TOUCHET, Catherine ELOY (Bauzy), Francis GUILLOT, Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY, Dominique BRETON (Chambord), Claudette SORIN, Michel MAURICE (Crouy-sur-Cosson), Jean-Pierre BERANGER, Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON, Jean-Pierre CHEVESSAND (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, Pierre GUILLONNEAU (Mont-près-Chambord), Catherine LUCAS (Montlivault), Patrick MARION, Floréal ROYO (Neuvy), Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Martine LE MAREC (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Christèle DOLLO, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan), Jean BROCHU, Robert HUTTEAU (Tour-en-Sologne).

Excusés avec pouvoir :

Gilles CHANTIER (Courmemin) a donné pouvoir à Patrick MARION (Neuvy),
Alain PREGÉANT a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Jean-Paul PRINCE a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr),
Philippe LEGENDRE a donné pouvoir à Nathalie BINVAULT (Mont-près-Chambord),
Micheline DELOISON a donné pouvoir à Pierre GUILLONNEAU (Mont-près-Chambord),
Gérard CHAUVEAU a donné pouvoir à Catherine LUCAS (Montlivault),
Christiane JOURDAIN a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Patrick STURLESE a donné pouvoir à Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Absents Excusés :

Edwige DUVAL (Courmemin), Sylvia HERLEDAN (Huisseau-sur-Cosson), Pascal MAUNY (Montlivault), Agnès BONNIN, François FIORETTO (Saint-Laurent-Nouan), Alain MARCHAND, Pierre DETIENNE (Thoury),

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Hélène PAILLOUX (Bracieux) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-112-2018

Entente Intercommunautaire - Approbation de la création d'un centre de ressources /services pour les entreprises intervenant notamment sur la Centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan

Monsieur Joël DEBUIGNE, Vice-président en charge du Développement économique, rappelle que les deux Communautés de communes Grand Chambord et Beauce-Val de Loire sont réunies au sein d'une Entente intercommunautaire pour porter des actions transversales aux deux territoires depuis 2013.

Ce travail collaboratif a permis de faire émerger des perspectives de développement autour du renforcement de l'accueil des entreprises prestataires du centre de production nucléaire (CNPE) et des problématiques de ressources humaines et besoins de qualification des entreprises dans et hors secteur nucléaire.

Afin d'approfondir et qualifier ces éléments, les deux Communautés de communes ont réalisé en 2016 une étude d'opportunité et de faisabilité sur la thématique de l'emploi-formation et des métiers de la production électrique nucléaire de leur territoire.

Cette démarche a été poursuivie afin de développer des « passerelles » entre le centre de production nucléaire (CNPE) de Saint-Laurent-Nouan et les autres énergies (renouvelables notamment) dans une perspective d'accompagnement à la transition énergétique du territoire, notamment sur des métiers communs comme chaudronnier, électricien, agent de maintenance, logisticien.

Plusieurs partenaires accompagnent actuellement les deux collectivités dans leurs réflexions et décisions depuis 2015 par leur participation à des comités de suivi et de pilotage.

La gouvernance actuelle comporte plusieurs niveaux entre les acteurs impliqués dans le projet global :

- Les deux EPCI,
- L'Etat via les services de la DIRECCTE,

et ceux plus directement liés à la composante nucléaire du projet :

- EDF Production via les représentants du CNPE de Saint-Laurent-Nouan,
- L'association PEREN qui représente les entreprises prestataires par la présence de sa Présidente et ses chargés de mission.

Point de départ de la réflexion, l'opportunité de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emplois dans le secteur nucléaire a permis de développer une initiative originale de création d'un centre de ressources et de services aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux chefs d'entreprises, aux partenaires et prestataires des dites entreprises.

L'accent sera mis sur l'offre de formations via la location de salles, la création d'un plateau pour les CACES par exemple et d'un chantier école en particulier pour les métiers liés au nucléaire.

Le calendrier prévisionnel des différents éléments du projet se décline ainsi :

- 2018 : Ingénierie de projet - Création d'un Centre de ressources Energies
- 2018 : Acquisition d'un bâtiment d'activité (suite à une opportunité immobilière)
- 2018 : Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences du secteur de l'énergie
- 2019 : Inventaire et exploitation des capacités immobilières sur les deux territoires
- 2019 : Déploiement d'une offre de services auprès des entreprises
- 2019 : Construction d'un chantier-école Habilitation
- Perspectives futures :
 - Construction d'un chantier Ecole Métiers Expérientiel,
 - Plate-forme Territoriale de Rénovation Energétique.

Cet équipement innovant qui renforcera l'attractivité des deux territoires et la structuration d'une filière dédiée aux métiers de l'énergie représente un objectif fédérateur pour l'ensemble des acteurs.

La mise en œuvre progressive de toutes ces actions complémentaires regroupées au sein du centre de ressources permet d'imaginer le domaine des énergies comme un axe majeur de développement local pour les deux territoires.

Conformément à l'avis favorable de la commission Développement économique, Monsieur le Vice-Président propose ainsi aux membres du Conseil communautaire de :

- créer un centre de ressources emplois / formation / métiers / services sur les bases suivantes :
 - Ce centre sera situé rue de Buray dans le parc d'activités des Portes de Chambord à Mer ;

- Des salles de réunion et des bureaux appartenant aux collectivités (notamment à Saint-Laurent-Nouan) compléteront l'offre de locaux de formation ;
 - La CCBVL est maître d'ouvrage de l'opération immobilière ;
 - La répartition financière des dépenses et recettes liées à l'opération fera l'objet d'une convention de partenariat spécifique entre les deux communautés de communes.
- autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la création d'un centre de ressources emplois / formation / métiers / services sur les bases suivantes :
 - Ce centre sera situé rue de Buray dans le parc d'activités des Portes de Chambord à Mer ;
 - Des salles de réunion et des bureaux appartenant aux collectivités (notamment à Saint-Laurent-Nouan) compléteront l'offre de locaux de formation ;
 - La CCBVL est maître d'ouvrage de l'opération immobilière ;
 - La répartition financière des dépenses et recettes liées à l'opération fera l'objet d'une convention de partenariat spécifique entre les deux communautés de communes ;
- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer tous les documents relatifs à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président

Gilles CLEMENT

